

Parmi les élèves qui étaient en difficulté scolaire en troisième, un sur deux a obtenu son baccalauréat

■ **Un élève sur deux** parmi ceux en difficulté scolaire en troisième a obtenu le baccalauréat cinq ans après son entrée en classe de troisième. Plus précisément, 32 % de ces élèves les plus faibles scolairement ont obtenu le baccalauréat professionnel, 11 % le baccalauréat technologique et 5 % le baccalauréat général. Selon les académies, l'accès au baccalauréat de ces élèves varie fortement (de 40 % à Caen à plus de 53 % en Île-de-France et 60 % en Corse), et surtout la répartition entre les différents baccalauréats diffère. Dans l'académie de Rennes, quatre lauréats sur cinq le sont dans la voie professionnelle alors qu'en Corse seul un bachelier sur deux est dans ce cas.

Nicolas Miconnet, DEPP-B1

■ Cette étude porte sur l'accès au baccalauréat des élèves les plus faibles scolairement, entrés pour la première fois en classe de troisième générale à la rentrée 2010 en France métropolitaine. Dans cette étude, un élève est considéré comme faible scolairement s'il a obtenu au plus 8 de moyenne aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB), un quart des élèves étant dans ce cas. La scolarité de ces élèves a été suivie pendant cinq ans, ce qui permet l'accès au baccalauréat avec seulement un redoublement après la troisième. La durée d'observation implique qu'une part, certes faible, de la cohorte n'a pas encore atteint le baccalauréat. De plus, l'accès au diplôme du CAP n'a pas été pris en compte. Aussi, la proportion d'accès au baccalauréat présentée ici ne mesure pas l'accès à un diplôme du secondaire.

Alors que les disparités académiques pour l'accès au baccalauréat depuis la troisième sont peu significatives pour les élèves ayant le niveau scolaire le plus élevé en troisième, il n'en est pas de même pour les élèves les plus faibles scolairement. Cette variabilité académique pour les élèves en difficulté scolaire est due à la fois à l'orientation en fin de troisième mais aussi à des réussites différentes au lycée selon les territoires.

L'orientation après la troisième des plus faibles scolairement diffère selon les académies

L'orientation après la troisième des élèves les plus faibles scolairement varie fortement selon l'académie de scolarisation : 23 % poursuivent en seconde générale et technologique (GT), cette proportion tombe à 13 % dans les académies de Caen, de Nantes ou de Rennes, et à l'inverse atteint 38 % en Corse, 34 % dans l'académie de Créteil, 31 % dans celle de Versailles et 30 % à Paris (FIGURE 1). Les politiques académiques d'orientation semblent ainsi influencer le destin scolaire des élèves les plus en difficulté scolaire tandis que pour les meilleurs élèves elles semblent sans impact.

Cet effet académique est en partie lié à d'autres variables de contexte (éducation prioritaire, collège public ou privé, collège en zone urbaine ou rurale...), corrélées avec l'orientation ou les caractéristiques individuelles des élèves (âge et origine sociale notamment). Mais une partie de cet effet académique ou de localisation peut s'expliquer par l'offre de formation. L'étude publiée dans la revue *Éducation & formations* (n° 90, « Parcours des élèves en difficulté scolaire ») montre que l'orientation en seconde GT est de 26,1 % pour les élèves les plus faibles scolairement ayant un lycée GT à proximité de leur collège

Directrice de la publication :

Fabienne Rosenwald

Secrétaire de rédaction :

Marc Saillard

Maquettiste :

Frédéric Voiret

Impression :

DEPP/DVE

e-ISSN 2431-7632

Département de la valorisation et de l'édition

61-65, rue Dutot

75732 Paris Cedex 15



alors qu'elle est seulement de 19,8 % pour les élèves n'en ayant pas. La proximité géographique entre collège et lycée GT favoriserait le passage dans cette voie. À l'inverse, une offre de formation professionnelle développée dans l'arrondissement du collège (circonscription administrative de l'État dont le chef-lieu est la sous-préfecture) exerce également une influence significative sur l'orientation des élèves. En particulier, une offre de formation professionnelle importante sous tutelle du ministère de l'Agriculture ou une tradition d'apprentissage sont des facteurs favorisant la poursuite d'études dans la voie professionnelle.

À caractéristiques égales, les politiques académiques et l'offre de formation pèsent conjointement sur l'orientation après la troisième des élèves les plus en difficulté scolaire.

Un accès inégal au baccalauréat pour les élèves les plus faibles scolairement selon les académies

Cinq ans après leur entrée en classe de troisième, près d'un élève sur deux (48 %) considéré comme faible scolairement en troisième a obtenu le baccalauréat. La proportion de lauréats est relativement forte pour le baccalauréat professionnel (31,8 %), plus faible pour le baccalauréat technologique (11,3 %) et très faible pour le baccalauréat général (4,9 %). Malgré leurs difficultés scolaires en classe de troisième, sept élèves sur dix diplômés ont obtenu le baccalauréat sans redoublement (session 2014), c'est-à-dire quatre ans après l'entrée en troisième. Plus précisément, 33,5 % des élèves les plus faibles scolairement en troisième ont obtenu le baccalauréat dès la session 2014 (2,6 % un baccalauréat général, 7,2 % un baccalauréat technologique et 23,7 % un baccalauréat professionnel). C'est nettement plus faible que pour les élèves les meilleurs scolairement en troisième (accès de 85,4 % pour le seul baccalauréat général et 91,1 % pour le cumul des séries).

Si en moyenne 48 % des élèves les plus faibles scolairement ont obtenu le baccalauréat quatre ou cinq ans après l'entrée en troisième, cette proportion oscille entre 40 % dans l'académie de Caen et

1 – Orientation post-troisième pour les élèves ayant eu au plus 8 à l'écrit du DNB selon l'académie de scolarisation (en %)



Lecture : dans l'académie de Corse, 38 % des élèves de la cohorte ayant eu au plus 8 de moyenne aux épreuves écrites du DNB poursuivent en seconde GT, 50 % dans la voie professionnelle, 7 % redoublent et 5 % font une autre formation ou ne sont pas retrouvés.

Champ : France métropolitaine, élèves scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat.

Source : MENESR-DEPP, calcul de l'auteur à partir des données Faere.

60,1 % en Corse [FIGURE 2]. Le taux d'accès est relativement élevé dans les académies de Créteil (53,1 %), de Nancy-Metz (53,7 %), de Versailles (56 %), de Paris (56,6 %) et de Corse (60,1 %). À l'opposé, l'accès au baccalauréat est relativement faible dans les académies de Dijon (41,6 %), de Poitiers et Orléans-Tours (41,3%) et de Caen (40 %).

La distribution entre les trois types de baccalauréat varie fortement entre les académies. En moyenne, les deux tiers des lauréats le sont dans la voie professionnelle, mais à Rennes quatre lauréats sur cinq sont des bacheliers professionnels alors qu'en Corse seul un bachelier sur deux est dans ce cas. De plus, pour un même taux d'accès au baccalauréat, la répartition entre les baccalauréats diffère : les académies de Lille et de Rennes ont une proportion de bacheliers semblable mais 31 % des bacheliers le sont dans la voie GT à Lille contre 18 % à Rennes. De même, les élèves les plus faibles scolairement ont accédé dans les mêmes proportions au baccalauréat dans les académies de Créteil et de Nancy-Metz, mais 45 % des diplômés le sont dans la voie GT à Créteil alors que cette proportion n'est que de 31 % à Nancy-Metz.

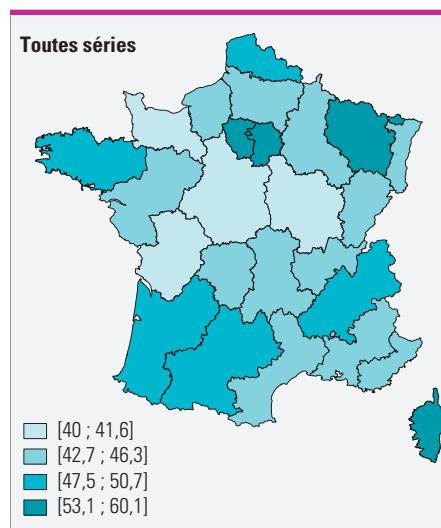
Le baccalauréat général, rarement obtenu par les élèves les plus faibles scolairement en troisième (4,9 % en moyenne), est tout de même réussi par environ un élève sur dix en Corse (12 %) et à Paris (9,8 %) [FIGURE 3]. Les académies de Créteil et de Versailles ont également, à un degré moindre, une proportion d'accès au baccalauréat général significativement plus élevée que la moyenne de la cohorte. Cette proportion relativement élevée de diplômés d'un baccalauréat général trouve en partie son origine dans l'orientation en fin de troisième vers la voie GT, plus élevée que la moyenne de la cohorte. À l'opposé, onze académies (Besançon, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Limoges, Nantes, Orléans-Tours, Poitiers, Rennes, Toulouse et Strasbourg) ont, pour les élèves les plus faibles scolairement, moins de 4 % d'accès au baccalauréat général. Ces académies sont celles où l'orientation dans la voie générale et technologique à l'issue de la troisième a été la plus faible. L'écart de 10 points d'accès au baccalauréat général entre les valeurs extrêmes (2,3 % à Caen et 12 % en Corse), même s'il est important, reste toutefois plus faible que celui pour l'accès au baccalauréat technologique (12 points entre les académies de Caen avec 6,2 %

et de Corse avec 18,3 %, **FIGURE 4**) et celui pour l'accès au baccalauréat professionnel (13 points entre les académies de Montpellier avec 27,8 % et de Rennes avec 40,6 %, **FIGURE 5**). Globalement, les académies ayant l'accès le plus élevé au baccalauréat général sont également celles où l'accès au baccalauréat technologique est le plus élevé. De la même façon, les académies ayant l'accès le plus faible au baccalauréat général sont également celles où l'accès au baccalauréat technologique est le plus faible. En revanche, la répartition des académies diffère pour l'accès au baccalauréat professionnel. L'académie de Rennes a le taux d'accès à ce baccalauréat le plus élevé alors que celui au baccalauréat GT est parmi les plus bas des vingt-six académies de France métropolitaine. Cette opposition entre baccalauréat GT d'une part, et baccalauréat professionnel d'autre part, s'explique en partie par les choix d'orientation effectués en fin de troisième et en partie par la réussite dans la voie choisie. Toutefois, peut être remarqué le taux d'accès relativement élevé dans l'académie de Nancy-Metz tant pour la série technologique que pour la série professionnelle. À l'inverse, dans l'académie d'Orléans-Tours, l'accès est relativement bas tant en série technologique qu'en série professionnelle. En outre, il peut être remarqué que, à orientation comparable, l'accès au baccalauréat peut différer fortement. Ainsi, l'accès au baccalauréat est significativement plus élevé à Paris qu'à Montpellier malgré une orientation en fin de troisième semblable, c'est-à-dire relativement forte dans la voie GT. De même, les académies de Caen et de Rennes ont toutes les deux privilégié la voie professionnelle en fin de troisième mais, cinq ans après, cinq élèves sur dix ont obtenu le baccalauréat à Rennes contre quatre sur dix à Caen.

Des parcours différents pour accéder au baccalauréat selon les académies

Six groupes d'académies relativement homogènes (pour les élèves les plus faibles scolairement), établis à partir de l'orientation en fin de troisième et des taux d'accès pour chacun des trois types de baccalauréats, peuvent être construits

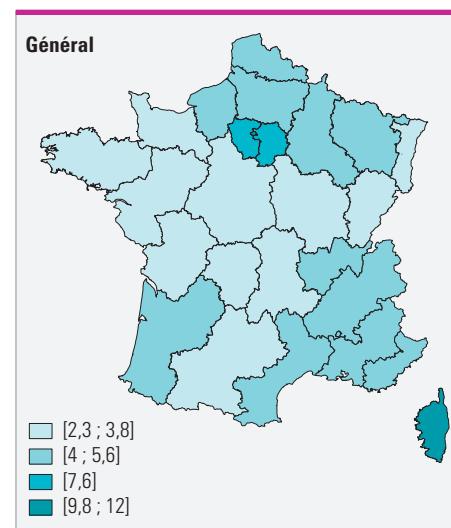
2 – Proportion des élèves de troisième ayant eu au plus 8 à l'écrit du DNB et ayant obtenu le baccalauréat toutes séries confondues (au plus tard cinq ans après l'entrée en troisième)



Lecture : 46,3 % des élèves les plus faibles scolairement (au plus 8 de moyenne aux épreuves écrites du DNB) en classe de troisième de l'académie d'Aix-Marseille ont obtenu un baccalauréat cinq ans après leur entrée en classe de troisième.
Champ : France métropolitaine, élèves scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat.

Source : MENESR-DEPP,
calcul de l'auteur à partir des données Faere.

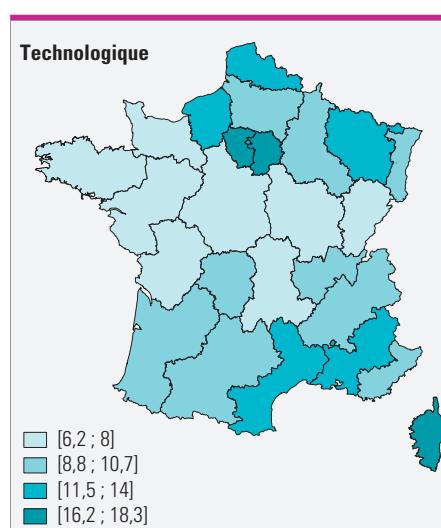
3 – Proportion des élèves de troisième ayant eu au plus 8 à l'écrit du DNB et ayant obtenu le baccalauréat général (au plus tard cinq ans après l'entrée en troisième)



Lecture : 5,2 % des élèves les plus faibles scolairement (au plus 8 de moyenne aux épreuves écrites du DNB) en classe de troisième de l'académie d'Aix-Marseille ont obtenu un baccalauréat général cinq ans après leur entrée en classe de troisième.
Champ : France métropolitaine, élèves scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat.

Source : MENESR-DEPP,
calcul de l'auteur à partir des données Faere.

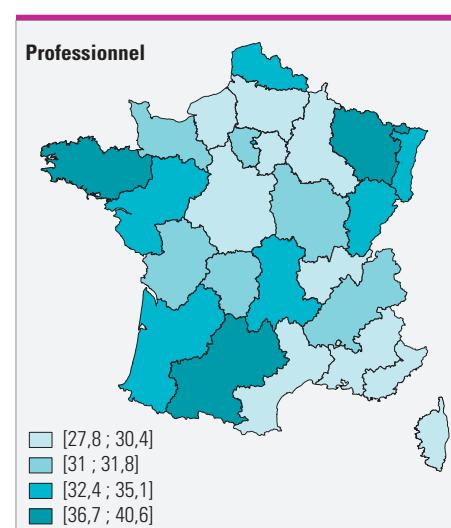
4 – Proportion des élèves de troisième ayant eu au plus 8 à l'écrit du DNB et ayant obtenu le baccalauréat technologique (au plus tard cinq ans après l'entrée en troisième)



Lecture : 11,7 % des élèves les plus faibles scolairement (au plus 8 de moyenne aux épreuves écrites du DNB) en classe de troisième de l'académie d'Aix-Marseille ont obtenu un baccalauréat technologique cinq ans après leur entrée en classe de troisième.
Champ : France métropolitaine, élèves scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat.

Source : MENESR-DEPP,
calcul de l'auteur à partir des données Faere.

5 – Proportion des élèves de troisième ayant eu au plus 8 à l'écrit du DNB et ayant obtenu le baccalauréat professionnel (au plus tard cinq ans après l'entrée en troisième)



Lecture : 29,4 % des élèves les plus faibles scolairement (au plus 8 de moyenne aux épreuves écrites du DNB) en classe de troisième de l'académie d'Aix-Marseille ont obtenu un baccalauréat professionnel cinq ans après leur entrée en classe de troisième.
Champ : France métropolitaine, élèves scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat.

Source : MENESR-DEPP,
calcul de l'auteur à partir des données Faere.

pour décrire l'accès au baccalauréat avec éventuellement un redoublement depuis la classe de troisième. Si la période d'observation de la cohorte avait été plus longue, ou si l'accès à d'autres diplômes (en particulier le CAP) avait été pris en compte, la typologie aurait été différente. En particulier, les académies de Rouen et de Strasbourg, avec une proportion relativement élevée d'orientation en CAP, ont une probabilité d'accès au baccalauréat plus faible (même si les lauréats d'un CAP peuvent poursuivre leur scolarité en baccalauréat professionnel, mais cela prolonge leur scolarité et ils ne sont que partiellement observés dans cette étude).

• Groupe 1 : Corse, Créteil, Paris, Versailles

Dans ce groupe, l'orientation dans la voie GT en fin de troisième est relativement forte (de 30 % à 38 % contre 23 % en moyenne). De ce fait, ces quatre académies obtiennent plus de diplômés au baccalauréat GT (de 24 % à Paris et Créteil à 30 % en Corse contre 16 % en moyenne). De plus, ces élèves orientés en seconde GT réussissent mieux au lycée que la moyenne (en particulier pour le passage en classe de première). L'accès au baccalauréat, quelle que soit la série, est compris entre 53,1 % et 60,1 %.

• Groupe 2 : Montpellier

Cette académie ne ressemble à aucune autre. Elle est caractérisée par une orientation dans la voie professionnelle relativement faible (51 % contre 61 %), ce qui se traduit par relativement moins de diplômés au baccalauréat professionnel. Ce déficit d'accès au baccalauréat professionnel est lié uniquement à l'orientation en fin de troisième. En effet, les élèves orientés dans cette voie ne réussissent pas moins que la moyenne de la cohorte. En revanche, les élèves orientés dans la voie GT, plus nombreux que la moyenne, ont moins réussi au lycée GT, d'où une

proportion de diplômés dans cette voie un peu plus faible que ce que l'orientation laissait présager. En cumulant les trois baccalauréats, l'accès au diplôme est légèrement plus bas que la moyenne de la cohorte (46,1 %).

L'académie de Montpellier est en quelque sorte l'opposé du groupe précédent : une orientation en fin de troisième proche (c'est-à-dire relativement massive dans la voie GT) mais un accès au baccalauréat GT proche de la moyenne alors qu'il est significativement plus élevé dans le groupe précédent.

• Groupe 3 : Bordeaux, Grenoble, Lille, Nancy-Metz, Toulouse

Ces académies sont globalement proches de la moyenne de la cohorte, en particulier pour l'orientation dans la voie GT et l'accès au baccalauréat qui en découle. En revanche, elles obtiennent le plus souvent plus de diplômés (ou autant pour Grenoble) au baccalauréat professionnel que la moyenne de la cohorte. L'accès au baccalauréat, quel que soit le type, est compris entre 47,5 % et 53,7 %.

• Groupe 4 : Aix-Marseille, Amiens, Lyon, Nice, Reims et Rouen

Ce groupe de six académies est proche du précédent. L'orientation en fin de troisième et l'accès au baccalauréat GT ne sont pas statistiquement différents entre ce groupe et le précédent. C'est l'accès au baccalauréat professionnel qui différencie ces deux groupes. En effet, contrairement au groupe précédent, ces académies ont moins de diplômés au baccalauréat professionnel (de 27,8 % à 30,4 %) que la moyenne de la cohorte (31,8 %). L'accès au baccalauréat (cumul des trois voies d'accès) est compris entre 43,7 % et 46,3 %.

• Groupe 5 : Rennes

Cette académie est également atypique. L'orientation en fin de troisième est parmi les plus faibles dans la voie GT, et parmi

les plus fortes dans la voie professionnelle. Par ailleurs, en fin de seconde GT, l'orientation en première générale est faible, d'où un accès au baccalauréat général faible (seulement 2,5 %). Ce constat se retrouve dans d'autres académies mais l'académie de Rennes est particulière dans la mesure où il y a une forte proportion d'accès au baccalauréat professionnel (40,6 % contre 31,8 %), liée non seulement à la forte orientation dans la voie professionnelle mais également à une réussite au lycée professionnel plus élevée. En cumulant les trois types de baccalauréat, 49,8 % des élèves faibles scolairement en troisième ont obtenu le baccalauréat.

• Groupe 6 : Besançon, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Limoges, Nantes, Orléans-Tours, Poitiers, Strasbourg

Comme à Rennes, l'orientation est particulièrement faible dans la voie GT et forte dans la voie professionnelle. Cela se traduit par un accès réduit au baccalauréat GT (cumul de 8,5 % à Caen à 12,6 % à Limoges, contre 16,2 % en moyenne). Mais contrairement à Rennes où la part de diplômés dans la voie professionnelle est forte (40,6 %), ce n'est pas le cas ici (de 31 % à Dijon ou Poitiers à 34 % à Nantes). Le taux d'accès au baccalauréat (quel qu'en soit le type) est compris entre 40 % et 46,1 %. ■

en savoir plus

⊕ Miconnet N., « Parcours des élèves en difficulté scolaire – Influence de l'offre de formation et de l'académie », *Education & formations*, n° 90, MENESR-DEPP, avril 2015.

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

LES DONNÉES

Cette étude s'intéresse aux élèves entrés pour la première fois en classe de troisième à la rentrée 2010 et ayant passé le diplôme national du brevet (DNB) série collège à la session 2011. Les données mobilisées, obtenues à partir des fichiers Faere (Fichiers pour les appariements d'élèves pour la recherche et les études) portent sur 630 000 élèves

scolarisés en France métropolitaine dans les établissements de l'Éducation nationale du secteur public et les établissements privés sous contrat. Les parcours après la troisième, tant dans la voie générale et technologique que professionnelle, sous statut scolaire dans les établissements de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture ou par apprentissage ont été étudiés jusqu'aux sessions du baccalauréat 2014 et 2015. ■